

ACCUEILS DE LOISIRS - POUR LES 3-17 ANS

VACANCES 2023

vi | | eurbanne

SOMMAIRE

CHAMAGNIEU

Reconnecter les enfants
avec la nature pour les 3-11 ans p. 4-7

VACANCES SPORT

Le plein d'activités
pour les 9-13 ans p. 8-10

ANIMATIONS JEUNES

Aventures, découvertes
pour les 12-17 ans p. 11-13

MAISON DE QUARTIER DES BROSSES

De l'action pour les 6-25 ans p. 14

**RÉCAPITULATIF
INSCRIPTIONS** p. 15

LES VACANCES, UN BESOIN FONDAMENTAL

Chaque année, trois millions d'enfants ne partent pas en vacances pour des raisons essentiellement financières. À Villeurbanne, nous refusons d'accepter cette situation. Partir de chez soi, partager des moments de complicité en famille ou entre amis, élargir son horizon, assouvir sa soif de découvertes jouent un rôle crucial dans l'éducation des plus jeunes. Sans avoir besoin de partir à l'autre bout du monde, tous les voyages participent à la formation des adultes en devenir, au même titre que l'enseignement. Pour les familles, le temps des vacances, loin de l'environnement du quotidien et de la routine, est une bouffée d'air frais. Les vacances ne sont pas un luxe mais un besoin fondamental. L'équipe municipale en a fait une priorité du mandat. La Ville finance des activités de loisirs accessibles à toutes les familles et aux adolescents quelles que soient leurs conditions de vie. Nous ferons en sorte, dans les années à venir, d'étoffer cette offre afin qu'elle bénéficie à tous ceux qui en ont besoin dans un esprit de fraternité et de solidarité entre tous les Villeurbannais. Bonnes vacances à tous !

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Pour connaître les détails concernant l'offre de loisirs destinée aux 3-17 ans, ainsi que tous les tarifs, consultez le site www.villeurbanne.fr/vacances

CHAMAGNIEU

3-11
ANS

RECONNECTER LES ENFANTS AVEC LA NATURE !

Les temps de loisirs sont des temps « à soi », qui ont pour objectif l'épanouissement, la réalisation et le développement de l'enfant. Ils sont propices à la (re)connexion des enfants à la nature.

Les activités proposées s'appuient sur les envies des enfants. Elles alterneront entre participation à la vie quotidienne du centre (soins aux animaux, potager...) et projets « découverte de la nature ».

En laissant la place au libre choix et au plaisir avant tout, le centre développe des activités basées sur des approches artistiques, sensorielles, ludiques... en lien avec les différentes thématiques (santé, sport, faune et flore, histoire et patrimoine...).

Cette approche permet un éveil sensible par la rencontre des éléments et permet à l'enfant de rentrer en relation avec son environnement et de se l'approprier.

Deux accueils différents sont proposés cette année :

- Des séjours d'une semaine à la journée avec retour tous les soirs en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) — durant les vacances d'avril, d'été et d'automne.
- Des séjours d'une semaine avec nuitées sur place en Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) — uniquement durant les vacances d'été

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS POURRONT
ÊTRE ACCUEILLIS À LA JOURNÉE :

DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

Du mardi 11 avril au vendredi 14 avril 2023

△ lundi 10 avril : férié

> Pas d'accueil à Chamagnieu

Du lundi 17 avril au vendredi 21 avril 2023

DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet 2023

△ vendredi 14 juillet : férié

> Pas d'accueil à Chamagnieu

Du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2023

Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet 2023

Du lundi 31 juillet au vendredi 04 août 2023

Du lundi 07 août au vendredi 11 août 2023

Du lundi 14 août au vendredi 18 août 2023

△ mardi 15 août : férié

> Pas d'accueil à Chamagnieu

Du lundi 21 août au vendredi 25 août 2023

Du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2023

DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Du lundi 23 octobre

au vendredi 27 octobre 2023

Du lundi 30 octobre

au vendredi 3 novembre 2023

△ mercredi 1^{er} novembre : férié

> Pas d'accueil à Chamagnieu

ACCUEIL DE LOISIRS AVEC HÉBERGEMENT (CVL)

LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS
POURRONT ÊTRE ACCUEILLIS
TOUTE UNE SEMAINE AVEC
HÉBERGEMENT DURANT L'ÉTÉ :

Du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet 2023

△ vendredi 14 juillet : férié

> Retour jeudi 13 juillet

Du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2023

Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet 2023

Du lundi 14 août au vendredi 18 août 2023

△ mardi 15 août : férié

> Avec accueil à Chamagnieu

Du lundi 21 août au vendredi 25 août 2023

Du lundi 28 août au vendredi 01 septembre 2023

Pour les séjours avec hébergement
pensez bien à vous procurer la liste
du trousseau nécessaire au séjour
de votre enfant (auprès du KID
espace familles, sur le site de la ville
ou le portail familles).

TRANSPORT

Durant les séjours, un service de cars est mis à disposition des familles villeurbannaises afin d'assurer le transport des enfants jusqu'à Chamagnieu, en Isère. Son coût est inclus dans les tarifs proposés.

Les enfants sont accueillis à partir de 8h pour un départ à 8h30 et un retour à 18h :

- Tous les jours pour les ALSH
- Le lundi pour l'aller à partir de 8h00 pour un départ à 8h30 et le vendredi soir pour le retour à 18h00 pour les CVL

3 arrêts de car au choix :

- MLIS : Au départ de la rue Roger Lenoir – Parking Raphaël de Barros (Côté ouest de la Maison du Livre, de l'Image et du Son)
- Maison de quartier des Brosses : salle « la soie » - 41 rue Nicolas Garnier
- ESPACE 30 : à la maison de services publics - 30 rue de la cité Saint Jean

REPAS ET GOÛTERS

Pour les ALSH :

Les repas de midi et les goûters sont réalisés chaque jour sur place et sont compris dans les tarifs proposés. En cas d'allergies alimentaires de l'enfant, la famille devra fournir un panier repas.

Pour les CVL :

Les repas ainsi que les goûters sont réalisés chaque jour sur place et sont compris dans les tarifs proposés. En cas d'allergies alimentaires de l'enfant nous informer pour organiser les modalités d'accueil.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent être réalisées :

- sur le portail familles www.villeurbanne.fr/kid pour l'ALSH et les CVL
- directement au KID espace familles 52 rue Racine, 69100 Villeurbanne.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Les **vaccins** et l'**assurance extra-scolaire** sont les **documents obligatoires** pour inscrire votre (vos) enfant(s).
- Ces documents doivent être numérisés pour une inscription en ligne, via le portail familles
- Le **QF CAF** vous sera demandé pour le calcul du tarif qui vous sera appliqué.

⚠ **UNE FOIS LE PAIEMENT RÉALISÉ, L'INSCRIPTION NE POURRA PAS ÊTRE ANNULÉE**
(se référer au règlement intérieur)

LES DATES D'INSCRIPTION

- **Vacances de printemps** : les inscriptions débuteront le **mercredi 15 mars 2023 à 10h** sur le portail famille et en guichet au KID espace familles.
- **Vacances d'été** : les inscriptions débuteront le **vendredi 12 mai 2023 à 10h** sur le portail familles.
Pour les inscriptions en guichet au KID espace familles une matinée est réservée le **samedi 13 mai 2023 de 9h à 13h**, puis tous les jours à partir du 15 mai 2023 aux horaires habituels du KID espace familles.
- **Vacances d'automne** : les inscriptions débuteront le **mercredi 20 septembre 2023 à 10h** sur le portail famille et en guichet au KID espace familles.

TARIFS

Les tarifs appliqués **en fonction du quotient familial de la CAF** sont en cours d'évolution. Les informations vous seront communiquées ultérieurement.

SON ESPACE SUR LE PORTAIL FAMILLES

Pour les familles non villeurbannaises ou non inscrites à l'école maternelle ou élémentaire, à la cantine, aux temps périscolaires, vous devez créer votre compte au moins une semaine avant la date d'inscription.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site de la ville à l'adresse suivante pour demander la création de votre compte et obtenir vos identifiants : <https://www.villeurbanne.fr/demarches>
> Centres de loisirs – Vacances >
Inscrire son enfant à l'accueil de loisirs de Chamagnieu (3-11 ans)
En bas de page > Pour demander la création de votre compte et obtenir vos identifiants : Créez votre compte et obtenez vos identifiants

VACANCES SPORT

9-13
ANS*

*9 ans révolus

SIX SEMAINES SPORTIVES MULTI-ACTIVITÉS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent pratiquer durant une semaine des activités sportives. Les disciplines sont proposées en fonction des saisons : vélo, escalade, kayak, piscine, course d'orientation, accro-branches, spéléologie, canyoning, voile, ski, cirque, rollers, tennis, badminton, sports collectifs...

Les activités, ouvertes à tous sont encadrées par des éducateurs sportifs spécialistes et diplômés. L'activité vélo demande de savoir en faire au préalable pour pouvoir partir avec le groupe et les activités aquatiques et nautiques nécessitent de savoir nager.

Retrouvez les informations détaillées auprès du service de l'animation sportive direction du Sport de la Ville de Villeurbanne.

Tél. : 04 72 37 48 46

www.villeurbanne.fr/vacances

HIVER

Du lundi 6 au vendredi 10 février 2023

PRINTEMPS

Du mardi 11 au vendredi 14 avril 2023

JUILLET

Du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2023

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2023

AUTOMNE

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023

À remettre rempli au moment de l'inscription au service organisateur de l'accueil de loisirs choisi

(aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans règlement) * à remplir **obligatoirement**

POUR LES
3-17 ans

Nom de l'enfant* :

Prénom de l'enfant* :

Sexe* : M F

Date de naissance* :

Adresse de l'enfant* :

.....

.....

.....

.....

	responsable n°1	responsable n°2	responsable n°3
Lien avec l'enfant* (père, mère, tuteur...)			
Nom*			
Prénom*			
Date de naissance*			
Lieu de naissance*			
Adresse*			
Téléphone domicile			
Téléphone portable*			

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la Ville de Villeurbanne à :

- capter l'image de mon enfant*
- diffuser l'image de mon enfant*

AUTORISATION DE SORTIE (facultative) POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE LE SOIR OU RETOUR DE SÉJOUR

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil du centre de loisirs, en fin d'activité, ou fin de séjour pour se rendre à son domicile, ou, pour le centre aéré Chamagnieu, à quitter seul le bus pour se rendre à son domicile.

- Pour l'ACM (accueil collectif de mineurs)

Vacances sport : oui non

- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)

MQB oui non

- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)

Jeunesse : oui non

- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)

Chamagnieu : oui non

MENU POUR LES REPAS

Menu sans restriction Menu sans porc Menu sans viande

AUTORISATIONS PARENTALES

INSCRIPTION POUR LA STRUCTURE (cochez les cases correspondantes)

- VACANCES SPORT 9-13 ANS**

Direction du Sport - Service Animation Sportive : 04 72 37 48 46

- ANIMATIONS JEUNES 12-17 ANS**

Direction de la Jeunesse - 04 78 85 55 82

- MAISON DE QUARTIER DES BROSSES 6 -17 ANS**

Maison de quartier des Brosse - 04 72 37 02 22

- Accueil de loisirs 6 - 11 ans Accueil de loisirs 12 - 17 ans

- CHAMAGNIEU**

Direction de l'Éducation - 04 78 03 67 84

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3-11 ans

Séjour à la journée avec retour le soir

Vacances de printemps

- Semaine A du 11 au 14 avril (4 jours seulement : 10 avril férié)

- Semaine B du 17 au 21 avril

Vacances d'été - Juillet

- Semaine C du 10 au 13 juillet

(4 jours seulement : 14 juillet férié)

- Semaine D du 17 au 21 juillet (4 jours seulement: 15 août férié)

- Semaine E du 24 au 28 juillet Semaine I du 21 au 25 août

- Semaine F du 31 juillet au 4 août Semaine J du 28 août au 1^{er} sept.

Vacances d'automne

- Semaine K du 23 au 27 octobre

- Semaine L du 30 oct au 3 nov (4 jours seulement : 1^{er} nov férié)

Vacances d'été - Août

- Semaine G du 7 au 11 août

(4 jours seulement : 14 juillet férié)

- Semaine H du 14 au 18 août

- Semaine I du 21 au 25 août

- Semaine J du 28 août au 1^{er} sept.

Je soussigné(e)*

Responsable légale de l'enfant*

- Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre de loisirs tels qu'ils sont présentés.
- Ai pris connaissance de l'article R4127 - 42 du code de la santé publique. En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.
- M'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille.
- Atteste l'exactitude de tous les renseignements fournis ci-dessus

Fait à* Le

Signature*

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par la famille ou de renvoi.

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire par la ville de Villeurbanne sont destinées à gérer les inscriptions, aux accueils de loisirs de la Ville. Ce traitement est pour les directions de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse, et aux encadrants des enfants accueillis. Les données sont collectées pour une durée de deux ans avec votre consentement notamment les données de santé, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits (accès, rectification, opposition...). Afin de les exercer et pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles : www.villeurbanne.fr, rubrique mentions légales et données personnelles.

Semaine L du 30 oct. au 3 nov. (4 jours seulement. 1^{er} nov. férié)

Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) – 6-11 ans
Séjour à la semaine avec hébergement sur place

Vacances d'été - Juillet **Vacances d'été - Août**

- Semaine C du 10 au 13 juillet Semaine H du 14 au 18 août
- (4 jours seulement: 14 juillet férié (5 jours compris le 15 août férié))
- > Retour le 13 juillet soir Semaine I du 21 au 25 août
- Semaine D du 17 au 21 juillet Semaine J du 28 août
- Semaine E du 24 au 28 juillet au 1^{er} septembre

Arrêt de car choisi par la famille

- Espace 30, St Jean Maison de quartier des Brosses
- MLIS, rue Roger-Lenoir

Accompagnez votre dossier des pièces justificatives suivantes et du règlement :**

- une copie des pages vaccins du carnet de santé (comportant le nom de l'enfant)
- une copie d'attestation d'assurance responsabilité civile **stipulant la couverture des activités extra-scolaires pour l'année en cours**
- une photocopie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition

Pour les séjours jeunesse et Vacances sport :

- le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site www.villeurbanne.fr/vacances (vacances sport - accéder à la démarche) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an.

- une photocopie de l'attestation CMU pour les personnes bénéficiaires
- Pour les séjours jeunesse :** le brevet de natation de 25 mètres

** modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV.

E-mail			
Employeur*			
Tél. professionnel			

INFORMATIONS SANITAIRES ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Le vaccin D.T.P. (Diphtérie Tétano Poliomyélite) est obligatoire et doit être à jour. Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, un certificat de non contre-indication à la vie en collectivité doit être transmis avec ce dossier. Ainsi pour que l'inscription soit prise en compte, vous devez obligatoirement compléter les informations ci-dessous et joindre la copie des pages vaccins du carnet de santé :

Vaccins	Date du dernier rappel
Date du rappel DTP *	
Date du rappel Meningocoques	
Date du rappel Coqueluche, HIB, Hépatite B	
Date du rappel Pneumo	
Date du rappel Rougeole Oreillon Rubéole	

- L'enfant a une allergie alimentaire* oui non
- L'enfant a un problème de santé nécessitant un accompagnement individualisé* oui non
- L'enfant a une maladie aiguë ou chronique et/ou suit un traitement* oui non
- L'enfant est accompagné par une auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou emploi de vie scolaire (EVS)* oui non
- L'enfant bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)* oui non
- En cas de consignes médicales (traitements médicaux en cours, contre-indications médicales, allergies), fournir l'ordonnance médicale et les médicaments prescrits (dans leur boîte d'emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe)
- Pour les situations particulières merci de prendre attache avec le/la directeur/trice de l'accueil de loisirs.

INSCRIPTIONS

Inscriptions au guichet :

Venir avec son dossier d'inscription rempli accompagné des pièces justificatives au centre nautique Étienne Gagnaire, 59 avenue Marcel-Cerdan (métro Laurent Bonnevey) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, au service de l'animation sportive. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription pour l'année 2023 :

- Sur internet : www.villeurbanne.fr/vacances
- À la direction du sport, neuvième étage de la mairie annexe, 52 rue Racine.
- Au service de l'animation sportive, centre nautique Étienne-Gagnaire.

Attention, en plus des pièces nécessaires au dossier d'inscription, prévoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de remplir le questionnaire de santé : www.villeurbanne.fr/vacances en cliquant sur « accéder à ma démarche » sous « vacances sport » (téléchargement questionnaire de santé)

Inscriptions en ligne sur le KID Espace familles :

Si vous ne possédez pas encore un identifiant et de mot de passe pour accéder à l'Espace famille, créez les sur : www.villeurbanne.fr/vacances dix jours avant la date d'ouverture des inscriptions.

Inscrivez-vous en ligne sur le KID espace familles :

<https://villeurbanne.kiosquefamille.fr>, aux jours indiqués dans le tableau ci-dessous, muni de vos identifiants, de votre quotient familial 2023. Il est indispensable de se munir des pièces justificatives numérisées pour effectuer son inscription sur le portail.

Les informations sanitaires des enfants et le quotient familial de la famille doivent être mis à jour, en ligne avant l'ouverture des inscriptions.

Suivez l'évolution de votre dossier sur l'Espace familles et effectuez le règlement par carte bancaire en ligne.

Périodes	Dates	Inscriptions en ligne	Inscriptions guichet
HIVER 2023	du 06 au 10 février 2023	lundi 09 janvier 2023	mercredi 11 janvier 2023
PRINTEMPS 2023	du 11 au 14 avril 2023	lundi 13 mars 2023	mercredi 15 mars 2023
ÉTÉ 2023	du 10 au 28 juillet 2023	lundi 5 juin 2023	mercredi 7 juin 2023
AUTOMNE 2023	du 23 au 27 octobre 2023	lundi 18 septembre 2023	mercredi 20 septembre 2023

ACCUEIL DES ENFANTS

Vous laissez votre enfant tous les matins entre 8h15 et 9h et vous le retrouvez tous les soirs entre 16h30 et 17h30 au **complexe sportif des Iris, 80 rue Pierre Vovant, Villeurbanne.**

Les parents et leurs enfants sont conviés à un goûter de clôture le vendredi à partir de 16h30 avec toute l'équipe d'animation.

REPAS

Les repas de midi, tirés du sac, sont fournis par les familles.

TARIFS ET MODE DE PAIEMENT

Tarifs adaptés aux revenus des familles et varient en fonction des quotients familiaux

20 % de réduction à partir du 2^e enfant d'une même fratrie inscrit dans un autre accueil de loisirs municipal pour une session d'une semaine sur la même période de vacances.

Modes de paiements acceptés :

Espèces, chèques, chèques vacances ANCV au guichet et carte bancaire uniquement en ligne sur l'espace kid.

Quotient familial	Tarif normal (5 jours)
inférieur à 250 €	15 €
250 € - 324 €	25 €
325 € - 399 €	30 €
400 € - 524 €	40 €
525 € - 649 €	50 €
650 € - 1149 €	60 €
à partir de 1150 €	70 €

ANIMATIONS JEUNES

12-17
ANS

DÉPAYSEMENT, AVENTURE ET DÉCOUVERTES

La direction Jeunesse de la ville de Villeurbanne, située 15-17 rue Michel-Servet, et son pôle animations loisirs, accueillent des adolescents de 12 à 17 ans et proposent des activités de loisirs et des séjours. Parmi les objectifs : permettre aux jeunes de devenir autonomes et cultiver ensemble un esprit citoyen. Les activités, les séjours et les plannings sont aménagés pour que les adolescents se sentent investis, responsabilisés et acteurs de leurs vacances... Seul l'ennui n'est pas au programme !

Différentes formules de loisirs et de séjours sont proposées durant trois périodes de vacances. Retrouvez le programme détaillé avec les tarifications, avant chaque période de vacances sur :
www.villeurbanne.fr/vacances

Attention : Après une période de préinscription, les inscriptions définitives se font par tirage au sort si le nombre de préinscrits est supérieur au nombre de places disponibles

VACANCES D'HIVER

DU 5 AU 17 FÉVRIER 2023

- ▶ **Séjour neige du dimanche 5 au samedi 11 février.**
- ▶ **Activités à la journée et à la carte du lundi 13 au vendredi 17 février.**
- Préinscription et dépôt des dossiers du 9 au 19 janvier 2023, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de préinscription sur rdv).
- Tirage au sort, si nécessaire, le jeudi 19 janvier 2023 à 18h.
- Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, vendredi 20 janvier 2023, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9h30 à 19h (sur rendez-vous)
- Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de prendre rdv).

VACANCES DE PRINTEMPS

DU 11 AU 21 AVRIL 2023

- ▶ Activités à la journée du mardi 11 au vendredi 14 avril.
- ▶ Séjour du dimanche 16 au vendredi 21 avril.
- Préinscription et dépôt des dossiers du 13 au 23 mars 2023, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité d'inscription sur rdv).
- Tirage au sort, si nécessaire, le jeudi 23 mars 2023 à 18h.
- Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, vendredi 24 mars 2023, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9h30 à 19h (sur rendez-vous).
- Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de prendre rdv).

VACANCES D'ÉTÉ

DU 10 JUILLET AU 4 AOÛT 2023

- ▶ Séjours « Esprit colo »
- ▶ Séjours « Nuits sous tente »
- ▶ Séjour « Cinéma »
- Préinscription et dépôt des dossiers 9 mai au 1 juin 2023, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité d'inscription sur rdv).
- Tirage au sort, si nécessaire, le jeudi 1^{er} juin 2023 à 18h.
- Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, vendredi 2 juin 2023, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9h30 à 19h (sur rendez-vous).
- Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de prendre rdv).

À SAVOIR !

Des réunions de présentation des séjours sont mises en place pour informer les familles avant chaque période de vacances. Des réunions pour les jeunes sont aussi organisées les mercredis après-midi précédant les départs pour leur permettre de participer à l'organisation des séjours ! Pour toute question ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs à la direction Jeunesse ou à les contacter par téléphone au 04 78 85 55 82.

Durant le séjour neige, les journées sont rythmées par des sports de glisse et des jeux. Le séjour est ouvert quel que soit le niveau de pratique du participant en snow ou en ski. Ce séjour permet de conjuguer sport individuel avec entraide et coopération.

Pour ce séjour, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (de moins d'un an) est obligatoire

Les séjours, « Esprit colo », « Nuits sous tente » ou « Cinéma » constituent la possibilité de sortir du cocon familial pour vivre une expérience collective valorisant l'initiative et l'esprit d'équipe. Au fil des séjours, les jeunes participent à de nombreuses activités et projets proposés par les jeunes et l'équipe d'animation. Ils partagent les plaisirs et la richesse de la vie en collectivité, en participant aux tâches de la vie quotidienne.

Les activités à la journée à la carte sont mises en place par l'équipe d'animation autour du sport, de jeux de sociétés ou de projets multimédias. Les activités peuvent être menées en partenariat avec des prestataires de loisirs.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus, les animations, inscriptions et séjours peuvent évoluer en fonction des décisions gouvernementales et de l'évolution des protocoles en vigueur.

MAISON DE QUARTIER DES BROSSES

6-25
ANS

AGIR ENSEMBLE ET SE CONSTRUIRE CITOYEN !

Pendant les vacances scolaires, la Maison de quartier des Brosses propose des activités de loisirs avec restauration pour les enfants de 6-11 ans, et sans restauration pour les 12-25 ans.

Ces activités peuvent se dérouler au sein de la Maison de quartier comme à l'extérieur, en fonction des thématiques de journées et des activités pensées par l'équipe d'animation.

Ces animations font une part belle au sport, à la culture, à la découverte, aux jeux, aux créations manuelles, au numérique... Elles ont pour but de favoriser l'esprit collectif, l'autonomie et l'envie d'agir ensemble.

Hors Vacances scolaires, rendez-vous tous les mercredis après-midi pour vivre des animations et défis pour toutes les tranches d'âges, enfant comme ados.

La direction et l'équipe d'animation répondent à toutes vos questions et vous aident à organiser vos vacances, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le mardi matin.

Rendez-vous : 41 rue Nicolas Garnier
Tél : 04 72 37 02 22
www.mqb.villeurbanne.fr

M.Q.B. CE QU'IL FAUT SAVOIR

Pour mieux répondre aux besoins de chacun et de chacune, l'offre de loisirs est différenciée par tranche d'âge : 6-11 ans, 12-14 ans, 15-17 ans et 18-25 ans.

- ▶ Les accueils se déroulent durant chaque période de vacances scolaires (hiver, printemps, été, automne et Noël).
- ▶ Des séjours sont organisés durant les vacances en fonction des projets et peuvent se dérouler à la montagne, à la mer, à la campagne ou à l'étranger...
- ▶ Les tarifs sont adaptés aux revenus des familles et varient selon le quotient familial.
- ▶ La possibilité de pédibus est envisagée selon la demande.

Une journée est dédiée aux inscriptions 15 jours avant le début des vacances scolaires. La date est communiquée aux familles par voie d'affichage, par mail, par téléphone ou sur simple demande. Les inscriptions sont limitées en fonction du nombre de places disponibles par tranche d'âge. La présence des parents est obligatoire pour toute inscription d'un mineur. Nous rappelons que toute inscription ne peut être annulée sauf pour raison médicale et sur présentation d'un justificatif.

RÉCAPITULATIF INSCRIPTION

1. Remplir le dossier d'inscription disponible à l'accueil de la MQB ou sur www.villeurbanne.fr/vacances

2. L'accompagner du règlement** et des pièces suivantes :

- une copie des pages vaccins du carnet de santé (comportant le nom de l'enfant)
- une copie d'attestation d'assurance responsabilité civile stipulant la couverture des activités extra-scolaires pour l'année en cours
- une photocopie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition

Pour les séjours jeunesse et Vacances sport :

- le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site www.villeurbanne.fr/vacances (vacances sport - accéder à la démarche) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an.
- une photocopie de l'attestation CMU pour les personnes en bénéficiant

Pour les séjours jeunesse : le brevet de natation de 25 mètres

** modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV – CB acceptée pour Chamagnieu au Kid.

3. Se rendre au service indiqué dans ce document, selon les activités ou les séjours choisis.

Une réduction de 20 % est accordée à partir du 2^e enfant, d'une même fratrie, inscrit dans un accueil de loisirs municipal figurant dans ce document, pour une même période de vacances

La ville de Villeurbanne remercie ses partenaires :



vi||eurbanne